Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Arrêté n° UFR Sciences – Biologie intégrative et physiologie /2020-2021

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRÊTE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Biologie intégrative et physiologie** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

MASTER 1
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valery Matarazzo Suppléant(e) : Julien Royet Liste des membres : Marie Christine ROUBAUD Corinne MAUREL-ZAFFRAN Nicolas TERRAPON Emmanuel TALLA Laurence RODER Pierre RECOUVREUX **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Semestre 2 et Jury de MASTER 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Valery Matarazzo
Suppléant(e) : Julien Royet

Liste des membres :
Sophie CHAUVET
Christophe PORCHER
Sylvie THUAULT
Julien ROYET

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type - *Biologie intégrative et physiologie (BIP) : Approche intégrative des fonctions du vivant : du gène à la pathologie*

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Julien ROYET
Suppléant(e) : Valery MATARAZZO

Liste des membres :
Laurence HAD
Christophe PELLEGRINO
Julien ROYET
Pierre RECOUVREUX
Frédéric ANDRE

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et le Directeur Général des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/11/2020

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

La Doyenne
Faculté des Sciences
Laurence MOURET
AMU